

*Individus
formis locis*

LES BONBONS D'AUTREFOIS

PAR

JULES PELLISSON

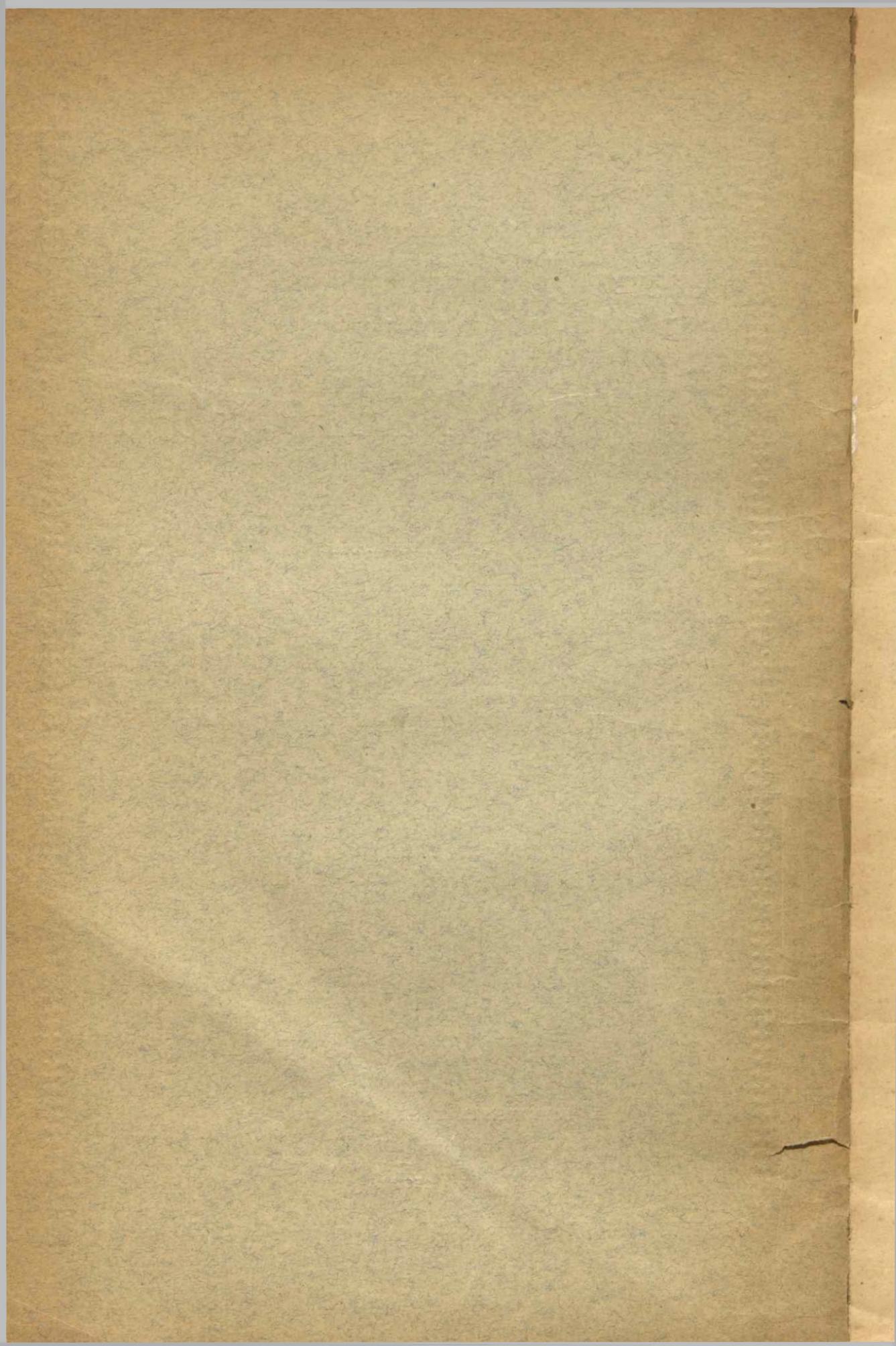
JUGE AU TRIBUNAL DE PÉRIGUEUX

Extrait du *Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique LE VIEUX PAPIER*
Janvier 1907.



LILLE
IMPRIMERIE LEFEBVRE-DUCROQQ
88, rue de Tournai, 88

—
1907





Les bonbons d'autrefois

ON pourrait croire, au premier abord, qu'en fait de bonbons l'archéologie perd ses droits. Il existe des collections de jouets ; mais qui donc serait en mesure d'exhiber une collection de bonbons ? Chez un marchand d'antiquités, telle épée nous remettra en mémoire les vers de *Ruy Blas* :

La poignée est de Gil, le fameux ciseleur,
Celui qui le mieux creuse, au gré des belles filles,
Dans un pommeau d'épée une boîte à pastilles.

Mais les pastilles où sont-elles ? Où sont « les mets sucrés, secs, en pâte ou liquides », énumérés dans une satire de Boileau ? Où sont les Abd-el-Kader en sucre et en chocolat que nos collègues nés vers 1835 ont vus dans leur enfance aux vitrines des confiseurs ? Neiges d'antan que tout cela !

Nous sommes obligés de chercher dans les vieux livres et dans les annonces des vieux journaux la nomenclature et la description de ces monuments de l'art du confiseur. Les catalogues des bouquinistes nous donnent parfois l'indication d'opuscules rarissimes dont le texte seul fait venir l'eau à la bouche :

Description du dessert figuré et allégorique qui a été servi à la table de M. le duc d'Albe, au sujet de la naissance du prince des Asturias, composé en sucre, chocolat et canelle, et mis au jour par Ant.-Barthélémy Gondar, natif d'Arles-en-Provence, chef d'office de M. le duc d'Albe (Paris, 1707). In-4° de 4 pages.

Tableau du premier jour de l'an; esquisse des mœurs parisiennes.
A l'Ile-des-Bonbons, chez Friandet (vers 1820), in-18, figure pliée.

1. Cette étude a paru pour la première fois dans la *Gazette des Bains de mer de Royan* des 21 et 28 décembre 1884, 4 et 11 janvier 1885. Je la réimprime avec des additions et des reproductions de vignettes. On pourra consulter une note de M. Grand-Carteret: « Le jour de l'an et les bonbons », dans la *Revue encyclopédique* du 1^{er} janvier 1892, et du même auteur, *Vieux Papiers, Vieilles Images*, 1896, chapitre XVIII; « Les Etrennes, Empire et Restauration » de M. Henri Bouchot, *le Livre et l'Image*, tome 11, 1893; « Histoire du bonbon. — Le bonbon à travers les âges » par M. Louis Forest, *Gaulois du Dimanche*, 24-25 décembre 1898.

MZ 224

Ex du da
pét

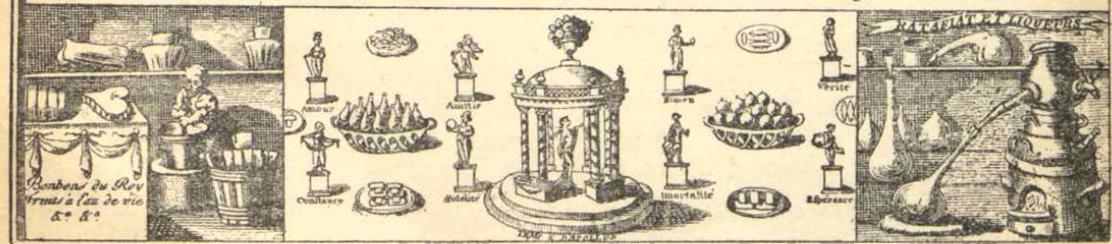
Sans remonter aux Grecs et aux Romains, faisons une excursion dans le passé aux approches du jour de l'an. Voyons quelles furent en France les particularités curieuses des bonbons et des étrennes.

Le Grand d'Aussy, dans l'*Histoire de la vie privée des Français* (Paris 1815), tome II, page 310, nous apprend qu'à l'entrée que Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, fit dans Paris en 1467, la ville lui présenta, entre autres choses, dit Comines, *plusieurs drageouers, tous pleins d'épiceries de chambre et belles confitures*. Le drageoir était une boîte d'or, d'argent, ou de vermeil, ainsi nommée du nom des dragées, l'une des principales choses qu'elle



LE MAGAZIN DU FIDELE BERGER Rue des Lombards.

Offre cette Année, beaucoup de nouveautés en Sucreries pour les Etrennes et les Desserts. On y verra différents Pavillons Chinois d'un genre neuf, pour les tables de 10, 20, jusqu'à 50 couverts, chaque pièce pourra se vendre séparément. Nouvelles Pastilles avec des emblèmes hiéroglyphiques très variés des Bonbonnières, avec lesquelles on peut tirer toutes sortes d'Oracles pour hommes et pour femmes, et par le même moyen on pourra jouer à différents jeux, comme le 30 et 40, le 25, 8^{me} & 9^{me}. Il vend toujours avec succès des Fontaines Hydrothériques, dont le jet monte à 7 à 8 pouces au dessus de sa source, en place d'eau, on pourra y mettre des vins de liqueurs. Il a reçu de Dantzig de vieille Eau-de-vie et du Sirop pour faire d'excellents Punch, de nouvelles Pastilles d'Ananas, du Diabolon de Napoléon et toutes sortes de Cachous pour la digestion, du Tabac de Caffé Moka à la Crème, pour les meurs de tête, et bien d'autres Marchandises dont le détail deviendroit trop long. Il fait des envois chez l'étranger. Nota. On trouve dans le dit Magasin et dans le moment, la quantité de Boîtes toutes préparées pour les Baptêmes, bien assorties de Pastaches et de Dragees de Verdun.



Étiquette-prospectus de 1780-1790. (Coll. Georges Bailliére).

contenait. Lors de la même cérémonie, les bourgeois de Paris présentèrent à la reine un beau cerf en confitures, qui avoit les armes d'icelle noble royne pendues au col.

La mode du drageoir se continua au XVI^e siècle. M. Alfred Franklin dit, dans sa magistrale introduction au *Journal du siège de Paris en 1590* (Paris, Willem, 1876) : « A la ceinture pendait le drageoir, boîte d'argent qui

renfermait des dragées ou des fruits confits. Le duc de Guise tenait son drageoir à la main au moment où il fut frappé par ordre de Henri III.»

En 1600, de Serres écrivait qu'on faisait en pâte de sucre des cervelas, des jambons et des rubans d'Angleterre.

Les dragées n'ont jamais cessé d'être en vogue. On lit dans le *Dictionnaire François de Richelet*, édition de 1680 : « DRAGÉE, s. f., sorte de pois couvert de sucre. Les dragées de Verdun sont les meilleures ». Le même auteur définit le drageoir : « espèce de coupe ».

Autrefois comme aujourd'hui, les enfants attendaient le premier de l'an avec impatience. M. Louis Greil, qui a publié en 1882 *le Budget de la ville de Cahors en 1650*, y a trouvé ce détail bien curieux : « Pour la dragée qui se donne à la maison de ville le premier dimanche de l'an aux petits enfants escoliers des basses classes, suivant la coutume : deux livres. »

En 1666, le poète François Colletet, une des victimes de Boileau, publia à Paris, chez Antoine Raflé, un petit volume en vers burlesques, *le Tracas de Paris*, bien utile à consulter pour l'histoire des mœurs et des usages du temps. Au chapitre « les Estrennes » on trouve l'énumération des friandises qui faisaient alors la joie des enfants :

En ce lieu on voit des tablettes
Toutes couvertes d'allumettes,
De petits pains, de harans secs,
Qu'on nomme des harans sorets,
De bouteilles, par cent rangées,
Que l'on a farcy de dragées
Pour estrenner petits et grands,
Et surtout les petits enfants.
Là le marchand qui songe au lucre
Vend des petits hommes de sucre,
Des charrettes et des chevaux
Qui ne souffrent pas grands travaux,
Et que, sans trouver trop estrange,
Un enfant à déjeuner mange ;
Icy ce sont les gauffriers
Avecque leurs petits foyers.

Les confiseurs célébraient leur fête patronale le 2 février, jour de la Purification. Ils ont compté dans leurs rangs de véritables artistes, qui excellaient à fabriquer les ouvrages en sucre de petite et de grande dimension, imitant tantôt un oiseau ou une fleur, tantôt un paysage ou une scène de chasse. Ils étaient d'une fécondité inépuisable, et toujours, comme nous le verrons, à la recherche de ce que nous appelons aujourd'hui l'actualité. Le dix-huitième siècle, qui nous a laissé tant de merveilles en tout genre, a produit des confiseurs de grand talent, et ceux qui s'imaginent que l'art de travailler le sucre est une création récente seraient bien surpris en lisant les annonces du *Mercure de France*. Lisez le numéro de janvier

1756, et dites-moi si Chervain était bien inférieur, sous le rapport de l'invention, à nos artistes contemporains :

Chervain, ci-devant officier de maison, actuellement négociant à Paris, donne avis que depuis vingt ans qu'il a imaginé les bijoux en sucre, ayant toujours travaillé dans le dernier goût, il est parvenu encore à se faire connaître avantageusement par les nouvelles pièces qu'il a composées cette année, lesquelles réunissent l'utile et l'agréable tout ensemble ; il ose se flatter d'avoir poussé les ouvrages en sucre au dernier degré ; il a surtout une pièce, surnommée le Palais de Bacchus, couronnée d'un treillage rempli de raisins ; le petit tonneau sur lequel Bacchus est en triomphe répand toutes sortes de liqueurs, les plus fines et les plus excellentes, sans que la liqueur gâte ni n'humecte le sucre ; ses barils sont de différentes façons.

Il a aussi une botte d'asperges, imitant le naturel à s'y méprendre ;

Un groupe d'enfans portant une corbeille de fleurs ;

Une corbeille nouvelle garnie des fleurs les mieux choisies, avec de l'artifice aux quatre coins, fait et exécuté par le sieur Gautier, artificier ordinaire du roy et de ses menus plaisirs ;

Et un pot d'ornement en façon de la manufacture royale de Vincennes, des petits paniers à jour, des petits buffets de trente-deux façons, des tabatières en sucre, tant rondes que quarrées, peintes en mignature dans le dernier goût, des tabatières de Bergamotte peintes aussi en toutes sortes de beaux camayeux ; toutes sortes d'ouvrages au cabriolet, et autres que l'on ne peut détailler ; vingt-neuf à trente façons de petits pastillages des plus excellens, pour remplir les ouvrages qu'il vend. Il tient chez lui magasin de dragées de Verdun, toutes sortes de fruits, figures et ouvrages à devises, toutes sortes d'attrapes dans quelque genre qu'elles puissent être.

Ces sortes de bijoux s'envoient dans les provinces par la précaution que l'on a de faire faire des étuis pour chaque pièce. Il est connu pour vendre en conscience. Il fait aussi les envois de toutes les marchandises qu'on lui demande : le tout à juste prix.

Il demeure rue Montmartre, au coin de la rue du Jour, près St-Eustache, la porte cochère vis-à-vis le notaire, à Paris.

C'est ce même Chervain qui avait imaginé une combinaison que nos confiseurs modernes devraient bien remettre en honneur. En 1762, il demeurait rue Tiquetonne, *au Grand Mazarin*, et vantait ses étrennes, qui consistaient notamment en dragées à surprises ou tablettes de chocolat, qu'il suffisait de casser pour offrir aux regards de petits almanachs reliés (Pouy, *Nouvelles recherches sur les almanachs et calendriers à partir du XVI^e siècle*. Amiens, Douillet, 1879, in-8° .)

Voici maintenant un limonadier qui fait appel à sa clientèle, dans le *Mercure de France* de novembre 1779 :

François, maître limonadier à Paris, rue Sainte-Anne, butte St-Roch, à la Croix de Chevalier vis-à-vis la rue Clogeorgeot, tient grande fabrique de chocolat de santé, de vanilles de toutes façons, pistaches et diablotins, et à juste prix.

Deux sentences de police, des 23 avril 1751 et 7 septembre 1753, rendues au profit de la communauté des limonadiers contre le corps des marchands

épiciers, avaient maintenu les limonadiers dans le droit de vendre des dragées et pastilles, et donné mainlevée de la saisie faite sur le nommé Domiolle, maître limonadier, d'une bouteille de pastilles (*Nouveau recueil des statuts et réglemens de la Communauté des maîtres distillateurs, marchands d'eau-de-vie et de toutes sortes de liqueurs, de la ville et faubourgs de Paris*. Paris, Chardon, 1754, in-4°, p. 85).

M. Victor Fournel constate, dans son grand ouvrage, les *Rues de Paris*, publié en 1879 chez Firmin Didot, que le dix-huitième siècle fut peut-être l'époque où l'usage des étrennes s'épanouit le plus largement. « Dans ce siècle les confiseurs de la rue des Lombards, le *Grand Monarque*, le *Fidèle Berger*, etc., étaient à l'apogée de leur réputation et fournissaient de bonbons tout Paris. »

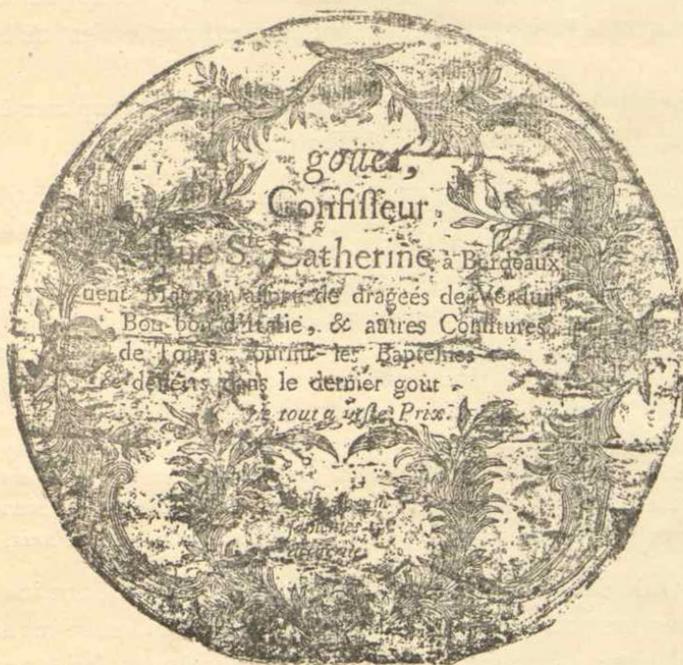
Mais voici venir la Révolution, qui va porter un rude coup aux étrennes et aux confiseurs. Ecouteons là-dessus M. Fournel :

Dans les derniers jours de 91, un décret de l'Assemblée législative, bien imprégné de l'esprit du temps, flétrit les étrennes comme entachées d'aristocratie et rangea le 1^{er} janvier parmi les ci-devant. Dès 1789 « cet acte de servitude » était attaqué par La Bletterie dans la *Chronique de Paris*, et la même année la Constituante avait supprimé « les dons forcés que plusieurs agents du pouvoir exécutif se faisaient faire sous le titre d'étrennes. » Partant de là, les épiciers de Paris, gens pratiques, habiles à tirer parti des circonstances, avaient sollicité au Châtelet « une sentence de police qui leur fit défense de donner aucun présent, soit en argent, soit en marchandises, à titre d'étrennes..., à peine de 50 livres d'amende et d'être déchus de la maîtrise en cas de récidive. » Cette singulière démarche fut accueillie, et il s'était trouvé un tribunal de police pour défendre aux épiciers de donner des étrennes à leurs pratiques.» (*Les rues du vieux Paris*, p. 202).

Il n'y a pas de décrets qui puissent abolir complètement une institution qui a des racines profondes dans le passé. Or, sous l'ancienne monarchie, même quand l'année commençait le 1^{er} mars ou à Pâques, les étrennes ne s'en donnaient pas moins le 1^{er} janvier. Il y eut donc des étrennes et des surprises pendant les temps les plus sombres de la Révolution. A Cognac un vieillard a souvent raconté que ses parents lui ayant donné pour étrennes un assignat de cent francs, il s'était empressé de le porter chez un confiseur, qui lui avait donné en échange... un bâton de sucre d'orge.

Edmond et Jules de Goncourt, qui ont consacré à l'histoire de la société française pendant la Révolution et le Directoire deux volumes d'une grande valeur, n'ont eu garde d'oublier notre sujet. Nous y voyons le patriote Palloy, célébrité de l'époque, faire des bonbonnières avec les pierres de la Bastille (*Journal de la Mode et du Goût*, mai 1790); et Crussaire, dessinateur d'armoiries, sans ouvrage, annonçant dans la *Chronique de Paris* de février 1791 qu'il exécute toute espèce de sujets sérieux ou agréables relatifs aux diverses circonstances de la Révolution pour boîtes, bonbonnières, boutons, médaillons. En décembre 1790, les Carmes avaient fait annoncer dans les

Petites Affiches qu'ils fabriquaient, rue Trainée Saint-Eustache, le sucre et le sirop d'orge renommé de l'abbaye de Moret. Le chocolat à la vanille de M^{me} Tallien se vendait pendant que les têtes tombaient à Bordeaux. Dans la rue des Lombards, la vieille rue de la bonbonnerie, le *Grand Monarque* était devenu le *Grand Vainqueur*. Les royalistes, lui gardant rancune de ce changement de nom, se retournaient vers le *Fidèle Berger* et vers les *Vieux Amis*, célèbres pour leur sucre d'orge, qui n'avait de rival que le sucre d'orge à la bergamote, *bonbon ordinaire du feu roi Stanislas*, fabriqué par Moutonneau, rue du Coq.



Étiquette pour boîte de bonbons XVIII^e siècle. (Coll. de l'auteur).

Mercier nous apprend que sous le Directoire le jour de l'an était fêté avec plus d'ardeur que jamais. « Les boutiques des confiseurs, dit M. Fournel dans le livre déjà cité, richement illuminées par les lustres de cristal qu'on avait enlevés aux palais et aux églises, par d'innombrables bougies et des lampions de couleurs, et décorées de guirlandes de fleurs, étaient assiégées par la foule, qui se disputait, outre les bonbons, les pistaches et les marrons glacés, les flacons de liqueur des îles, les essences spiritueuses renfermées dans des bouteilles imperceptibles, les coeurs enflammés à la fleur d'oranger, les capucins en sucre, toute l'histoire naturelle en bergamote, coucous dans des nids de fauvettes, choux-frisés, pommes de terre, carottes de tabac, merlans frits, jambons de Mayence, etc. La vraie date de la résurrection du jour de l'an peut être marquée au 1^{er} janvier 1797 ; et comme cette année-là

il tombait un dimanche, la réaction fut complète. On se dédommagea en une fois de huit années d'abstention ; tous les bijoutiers, tous les confiseurs du Palais-Royal et de la rue des Lombards, illuminés à outrance, pleins de séductions irrésistibles avec leurs étalages qui les eussent fait guillotiner en 94, furent pris d'assaut et dévalisés. »

Les confiseurs ne se recommandaient pas seulement à la clientèle par la publicité des journaux et la notoriété de leurs enseignes ; ils annonçaient encore leurs produits dans des affiches de grand format placardées sur les murs, dont il existe certainement des échantillons dans l'étonnante collection d'affiches illustrées commencée il y a environ soixante ans par M. Dessolier et comprenant plus de sept milles pièces. Ils répandaient aussi des prospectus dans le public, et faisaient dessiner ou graver des vignettes qu'ils appliquaient sur leurs boîtes de dragées, et qui étaient comme une autre enseigne de leur maison, que le client emportait à domicile et avait sous les yeux toutes les fois qu'il puisait à cette source de douceur. Ces vignettes, avant longtemps, seront aussi rares que les fameuses adresses gravées des dix-septième et dix-huitième siècles, dont le baron Pichon a fait une collection iconographique d'un si grand intérêt.

En fait de vignettes du dix-huitième siècle, je ne possède que celle de Gouet, confiseur à Bordeaux, dont je donne une reproduction. Il est mentionné dans l'*Almanach de Commerce, d'arts et métiers pour la ville de Bordeaux et de la province pour l'année bissextile mil sept cent quatre-vingt-quatre*. A Bordeaux, chez Bergeret, libraire, rue et vis-à-vis l'Eglise de la Mercy, petit in-12. Les confiseurs de Bordeaux étaient alors au nombre de vingt-cinq¹.

Cette vignette donne lieu à une observation intéressante sur l'orthographe du mot « Bonbon » s'écrivant encore avec un trait d'union. Cette orthographe, conforme à celle du dictionnaire de Richelet, est tombée depuis longtemps en désuétude ; elle semble pourtant plus rationnelle que celle qui a prévalu ; « l'étymologie du mot « bonbon », dit M. Louis Forest, dans son article du

1. Voici l'en-tête d'une facture du 16 décembre 1824, où nous voyons un épicer bordelais joindre à son commerce quelques articles de confiserie :

AU MAGASIN GÉNOIS,
Rue St-Rémy, N° 12, ci-devant maison David, à Bordeaux.
P. VILLARET ET C^{ie}

Tiennent un assortiment de toute espèce de denrées, soit du Levant, d'Italie, de Gênes et de Provence, telles que Vermicelle, Macaroni, et autres pâtes assorties; Fromage Parmezan, Marasquino de Venise, Liqueurs assorties, Fruits à l'Eau-de-Vie, Ecorce de Citrons, Confitures et Fruits confits; Vins tauri en bouteilles qu'en barriques, comme Vin muscat Frontignan, Lunel, Lacote, Rivesalte, Calabre, Chypre, Rota, Malaga, Alicante, Porto, Madère, Champagne, Blanquette de Limoux, etc., etc.; Eau de fleur d'orange double et triple, Eau de Cologne, Eau de la Reine d'Hongrie, Eau de lavande et de senteur de toute espèces; Essences et Parfumerie de Grasse, Fruits secs, tels que Figues, Raisins, Noisettes, Amandes en coques et concassées, Pistaches, Prunes brignolles et d'ente; Saucissons de Provence et de Bologne; Moutarde d'Italie et de Provence; Olives, Anchois, Câpres, Cornichons et autres Fruits au vinaigre en barils et en flacons; Thon mariné et Huile d'olive de toute qualité, etc.

Gaulois du Dimanche, est simple comme l'âme d'un enfant. Depuis la plus haute antiquité, tout bambin qui veut exprimer ses désirs ou ses besoins par une expression susceptible d'attirer fortement l'attention s'empare d'un monosyllabe qu'il redouble. C'est ainsi que nous avons « papa, tata, maman. »

Le Consulat fut pour les confiseurs une ère de prospérité. Le *Grand Vainqueur* avait repris son enseigne du *Grand Monarque*, et la police s'y opposait d'autant moins

Que du premier consul, déjà, par maint endroit,
Le front de l'empereur brisait le masque étroit.

Je lis sur la couverture du *Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature*, du 10 nivôse an XI, cette très curieuse annonce qui prouve qu'au début du dix-neuvième siècle les confiseurs tenaient à honneur de continuer les traditions du siècle qui venait de finir :

AU GRAND MONARQUE, RUE DES LOMBARDS,
Magasins d'étrennes.

Duval, confiseur, encouragé par l'accueil favorable que l'on a fait au sujet qui décorait son magasin l'année dernière, s'est appliqué à composer, pour la présente année, un sujet de chasse de cerf dont voici la description :

Sur un dormant de 150 pieds carrés est une forêt assez bien percée; on aperçoit soixante chevaux, de forme ou genre anglais, hauteur de dix pouces en tête; quarante-cinq sont montés, tant en maîtres que piqueurs, sous-piqueurs, donnant du cor, et palefreniers conduisant des chevaux de relais; une meute de chiens, tant en course qu'en relais. On voit des chasseurs changer de chevaux; des généraux et autres personnes sont de la chasse. L'animal, cerné par des limiers, et ensuite lancé, paraît cinq à six fois dans la course, toujours des chiens à sa suite; il se précipite dans une pièce d'eau: là il paraît nager; les chasseurs arrivent au galop, et environnent l'étang. Ce coup d'œil offre beaucoup d'intérêt. A peu de distance, le cerf, sorti de l'eau, paraît forcé par les chiens; un piqueur, arrivé à temps, paraît plonger son arme dans le flanc de l'animal, et lui donner le coup de la mort: ensuite paraissent tous les chasseurs, ce qui forme une illusion très frappante.

On sait combien, tous les ans, le magasin du dit Duval offre de diversité pour tout ce qui concerne les étrennes. On y trouvera différents bonbons, tels que médailles transparentes, à la Bonaparte, allégories à l'amitié, à l'espérance, au génie laborieux;

L'Amour en équilibre, l'Amour des armées, Olive, etc.

Autres bonbons, tels que bonbons du désir, bonbons coquards, bonbons trouvés, bonbons de la petite Angélique, bonbons Roza, bonbons *garde-à-vous*, demandes et réponses, bonbons du commerçant, etc.

Pistaches, papillottes dans tous les goûts.

Il a aussi une collection de toutes sortes de vases pour les desserts. L'on trouve toujours chez lui des assortimens très variés de boîtes de baptême.

Je n'ai pas sous les yeux les journaux de l'Empire; mais on peut tenir

pour certain que les confiseurs s'inspirèrent des grandes batailles et des héros du jour.

Sous le premier Empire, dit M. Grand-Carteret dans sa note de la *Revue Encyclopédique*, les boutiques des confiseurs se remplissent de canons de sucre, de shakos et de bonnets fourrés, de pistaches à la bombe, de dragées à la Wagram, de papillottes à l'Austerlitz.

Arrivons aux journaux de la Restauration où il y a beaucoup à glaner. On lit en tête du *Journal des Campagnes et des Villes*, du 1^{er} janvier 1819 :

AVIS POUR LES ÉTRENNES. — Boules de neige des Montagnes russes et bonbons de Psyché à la vanille, à la rose et à la fleur d'oranger, enveloppés dans des sujets tirés de l'histoire de France, pour l'instruction des enfants, dont la collection est composée de seize gravures.

On ne trouvera ces deux bonbons nouveaux qu'à la *Toilette de Psyché*, rue Coquilliére, n° 43, avec un assortiment de bonbons ordinaires ; ces deux bonbons ont été mis en vente le jour de la Noël.

Le jeu des montagnes russes faisait alors fortune. J'ai sous les yeux une gravure coloriée intitulée : *Les Montagnes russes au théâtre des Variétés*. Elle sert de frontispice aux *Ricanneries* ou *Le Sabat des Lurons*, recueil d'anecdotes, bons mots, réparties ingénieuses, épigrammes, calembours, etc., la plupart neufs et inédits, recueillis et mis en ordre par Lem..., ex adjudant-major. A Paris, chez Lécrivain, libraire, boulevard des Capucines, n° 1, 1817, in-16. Cette précieuse petite estampe nous tient au courant des curiosités du Paris de ce temps-là : Un Anglais se promène dans la foule devant le jeu des montagnes russes, et ce dialogue s'engage :

— Pourriez-vous me dire si je suis les Montagnes rousses? — Milord veut dire : s'il est aux Montagnes russes? — Yes, yes, ji étois venu à Paris pour voir le cavalerie qui dansait la gavotte, le genttiman qui soupait avec des souris, le monsieur qui fesait des cannals avec des bouteilles, la petite veau qui téait, et le café des milliers de Colonnes.

Tout était prétexte aux confiseurs pour baptiser leurs nouvelles friandises du jour de l'an ; tantôt, ils leurs donnaient le nom d'un jeu à la mode, tantôt celui d'un roman en vogue, tantôt celui d'une pièce de théâtre qui avait tenu longtemps l'affiche. Le 18 juillet 1818, le théâtre Favart avait donné la première représentation d'une comédie en vers, de Merville, *la Famille Glinet ou les Premiers Temps de la Ligue*. Cette pièce, pleine d'allusions malignes contre le parti ultra-royaliste, fut honorée de la protection de Louis XVIII, — on prétendit même qu'il y avait collaboré, — et eut un succès énorme et très prolongé. Les confiseurs s'en emparèrent, et le *Mémorial de l'Homme public*, ou *le Défenseur des Libertés françaises*, dans sa livraison de décembre 1818, entonna en ces termes une tirade dithyrambique sur les étrennes :

Avez-vous vu la *Famille Glinet*? On l'a mise en bonbons. Connaissez-vous le

Champ d'asile? Il est en bonbons. Voulez-vous retrouver dans de petites gravures d'un goût exquis la *Mort de Poniatowski*, les *Merveilles militaires de la Jeunesse française*, l'*Enseignement Mutuel*, l'*Entrée d'Henry IV à Paris*, et ce *Soldat français* qui, sous le feu de l'ennemi, auquel il ne veut pas se rendre, *se fait de son drapeau une sépulture* plus magnifique que celle des plus puissants rois? *Achetez des bonbons.*

Aimez-vous à parcourir, au milieu des plaisirs d'amour des couplets qui ravissent l'âme pour la patrie et pour la liberté? *Achetez des bonbons* rue Coquillière, n° 43, à *la Toilette de Psyché*.

Le propriétaire de cet établissement a su mettre à contribution nos poètes lyriques les plus aimables, les plus spirituels et les plus patriotes. Vous trouverez dans sa collection de jolis portraits de toute la famille royale et des couplets charmants qui les accompagnent. Il n'a pas oublié Henri IV, ce bon Henri qui introduisit en France la coutume des étrennes. C'est un tribut de reconnaissance que le confiseur devait naturellement porter au pied du trône des Bourbons. Mais il s'est bien gardé de comprendre, dans le choix qu'il a fait, l'image du farouche Tibère, qui s'absentait de Rome pour se dispenser de recevoir et de donner des étrennes. Le méchant! il avait poussé l'indignité au point de ne les permettre que le premier de janvier!... Heureusement que ses successeurs ont prorogé, en faveur de la courtoisie, la distribution jusqu'au 1^{er} février, et qu'en gens qui s'y connaissent les Français ont adopté cet usage.

A quoi bon cette digression? allez-vous me dire? Quel rapport ont les étrennes et les bonbons avec la politique?

Achetez des bonbons, mon cher don Carlos, et vous verrez que dans toutes les situations de la vie, sous le chaume comme dans les palais, le Français, après s'être rassasié de gloire, trahit, dans les plus petites choses, le Besoin qui le tourmente et le dévore, et ce qu'il veut transmettre pour héritage à ses enfants... Il a faim..., il a soif de liberté! Et comment les ministres ne s'en aperçoivent-ils pas? Comment ne saisissent-ils pas avec empressement cette heureuse occasion de s'emparer des esprits et des cœurs? En tous cas, s'ils ne savent pas où nous en sommes, qu'ils achètent des bonbons rue Coquillière, n° 43, et que, surtout, ils lisent avec fruit les couplets et les devises.

On voit avec quelle habileté les confiseurs et les journalistes mettaient la vie publique en bonbons. Le jour de l'an, les allusions politiques avaient cela de commun avec les dragées qu'elles se trouvaient dans toutes les bouches. Les journaux de la Restauration sont bien curieux à lire aujourd'hui: que de renseignements précieux pour l'histoire de l'art sous toutes ses formes! quelle mine d'anecdotes! et, pour nous en tenir à notre sujet, quel arsenal de sucreries! Écoutons le *Constitutionnel* du 29 décembre 1819:

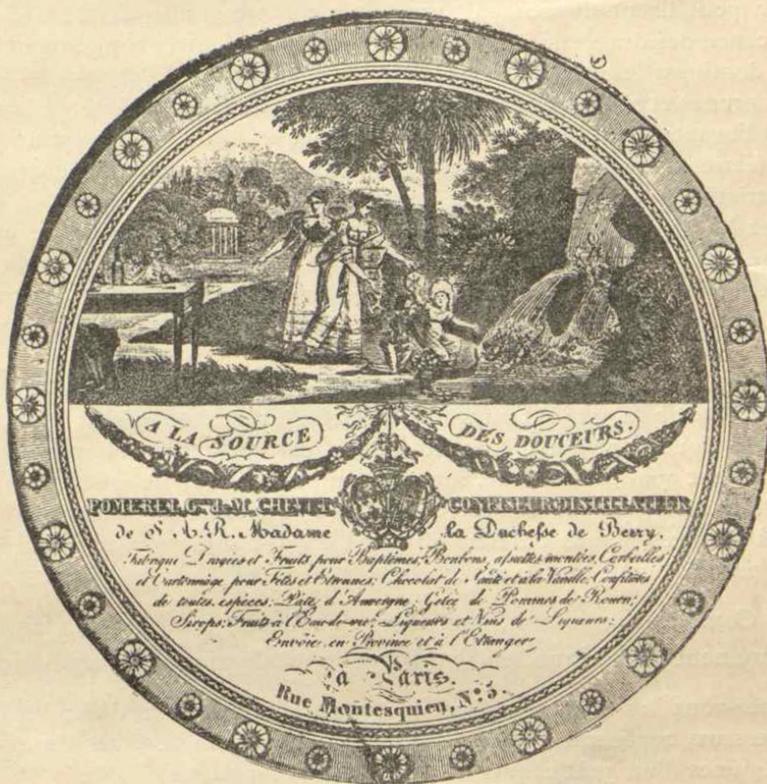
Les approches du jour de l'an se font sentir; les almanachs chantants, les calendriers nouveaux, pleuvent de toutes parts, et les confiseurs se mettent l'imagination à la torture pour inventer des dragées nouvelles; on a mis Lavater en sucre; cent gravures différentes enveloppent des pastilles, et l'on a tour à tour l'ambitieux en diablotin, le tartufe en sucre d'orge, et la précieuse en praline. On peut même faire un petit cours d'histoire et de botanique avec deux cornets de bonbons; dans le *Voyage à Paris*, recueil de dragées sentimentales, si jamais il en fut, on trouve, à la place de devises insignifiantes, un conte moral intitulé:

Paris, cinq jours et vingt-deux ans. Avant peu vous verrez que tous les ouvrages de nos publicistes seront reliés en sucre. Mais le comble de l'art, ce sont les figues et les noisettes de M. Boucher, rue Coquilliére, n° 43 : elles ne sont pas plus fraîches sur l'arbre où on les cueille dans les beaux jours de l'été.

C'est un petit chef-d'œuvre de goût et d'imagination.

M. Terrier, à l'ombre de ses *deux palmiers*, rue Saint-Honoré, n° 154, ne brille pas moins par l'invention. Tous les jeux de l'enfance, tous les ustensiles de ménage, il n'est rien qu'il n'imiter avec un égal succès: il a reculé les bornes de son art.

Un de leurs rivaux, M. Lalouette, rue Saint-Honoré, n° 145, semble avoir



Étiquette de boîte de dragées de la Restauration. (Coll. Paul Flobert).

épuisé toutes les combinaisons de l'art des métamorphoses en sucreries: il ne s'est point renfermé dans les limites étroites de notre territoire; il a mis à contribution tous les fruits et toutes les fleurs de l'Europe, de l'Inde et de l'Amérique. On peut, en savourant ses pastilles, devenir aussi botaniste que Linnée et Tournefort.

Nos braves y trouveront de quoi flatter leurs glorieux *souvenirs*, les âmes tendres pourront s'y approvisionner de *regrets*, les coquettes de *sensitive sympathique*, et les artistes de *bonbons à la Galathée*.

M. Lalouette fait même des épigrammes en sucre; il nous annonce des bonbons ministériels; ce sont des pastilles un peu amères recouvertes de miel et de sucre. Pour répondre parfaitement à son titre, il a mis la charte en papillottes.

Le lendemain, le *Constitutionnel* revient à la charge et termine sa revue des magasins de confiserie par une nouvelle allusion malicieuse aux travaux des grands ouvriers, qui ne sont autres que les ministres, travaux dont l'utilité ne lui paraît pas bien démontrée :

Décidément, dit-il, le sucre est devenu l'objet d'une industrie réelle, et nous aurons des artistes en sucre, comme des artistes en fleurs, en émaux, en cristaux, etc. M. Lange, boulevard Montmartre, n° 16, qui, l'an dernier, se distingua par les plus agréables produits, et notamment par sa jolie *bonbonnière en sucre*, nous donne cette année des *oranges*, des *œufs*, des *prunes*, des *abricots* et les *bonbons des piqûres*, qu'accompagne une chanson *piquante* de M. A. Gouffé. Les œufs renferment un petit flacon d'essence de rose, un almanach et une chanson (c'était une réminiscence des dragées à surprises de Chervain); d'autres contiennent de petits jeux de dominos; les oranges sont l'étui d'un jeu de quilles.

Les prunes et abricots, remarquables par une imitation parfaite de la nature, y joignent l'avantage d'un goût délicieux. Le magasin de M. Lange est un véritable lieu de féerie, et toutes sortes de métamorphoses y surprennent l'amateur autant par la variété des formes que par la finesse des produits.

Chez M. Raymond, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 17, on trouve aussi une collection de fruits très bien imités, des modèles de la colonne de la place Vendôme, et une *Galatée* qui, plus heureuse que son modèle, invite elle-même la critique à mordre, sans que pour cette fois l'auteur se plaigne de ce nouveau genre de succès.

C'est au magasin qui s'est fait connaître avec tant d'éclat sous la désignation de *la Toilette de Psyché* qu'on trouve les *noisettes* et les *figues* dont nous avons parlé hier. Nous avions oublié de faire remarquer que ces *figues*, par leur saveur exquise et leur qualité pectorale, sont un véritable bonbon de saison, et qui réunit *l'utile à l'agréable*, merveilleux secret que nos confiseurs devraient bien communiquer à d'autres grands ouvriers dont les travaux sont souvent inutiles, et ne plaisent pas toujours à tout le monde.

Le *Constitutionnel* continue, dans son numéro du 1^{er} janvier 1820, ce dénombrement homérique, en l'accompagnant de piquantes révélations :

Aimez-vous les pommes d'amour? vous en trouverez d'excellentes chez M. Genessaux, confiseur, rue du Bac. Il vous fournira aussi des choux-fleurs et autres légumes d'un goût exquis et d'une imitation parfaite.

Voulez-vous capter les suffrages de quelques gourmets? vous trouverez chez M. Gay, grande cour du Palais-Royal, n° 18, qui fabrique d'excellente eau de Cologne, quelques vieilles bouteilles d'extrait d'absinthe de Neufchâtel, un assortiment de bonbons patriotiques, c'est-à-dire de bonbons choisis, d'un goût et d'un aspect admirables.

N'oubliez pas dans le même but le curaçao de Hollande, de M. Cognac, rue Saint-Roch, n° 12. Ce distillateur nous offre d'ailleurs de quoi flatter tous les goûts.

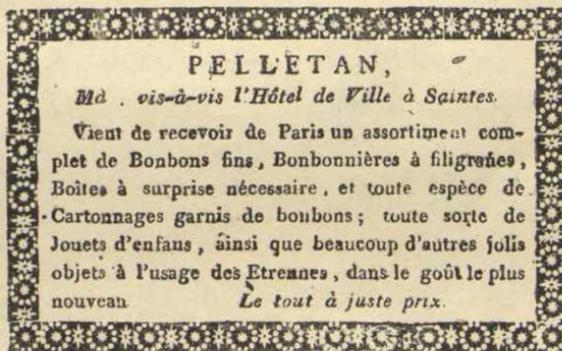
(On ne dira pas que ce distillateur ne portait pas un nom prédestiné).

Il paraît qu'une plaisanterie, sur les *bonbons ministériels* de M. Lalouet, rue Saint-Honoré, n° 145, a attiré quelques reproches à ce confiseur, qui, pour justifier le titre de ses bonbons, avait mis, disions-nous, *la charte en papillotes*; de sévères *constitutionnels*, qui ont pris la chose au pied de la lettre, ont trouvé que mettre la

charte en papillottes était une licence un peu précoce et qui ne convenait point encore aux confiseurs. Qu'ils se rassurent sur les intentions de M. Lalouet ; elles sont aussi pures que le sucre de ses bonbons.

Nous en dirons autant de M. Auger, chocolatier, marché Saint-Honoré, n° 33, qui offre aux amateurs le *chocolat des Jésuites*, les *pastilles du bon chrétien*, le *chocolat du père La Trappe*, les *pastilles des illuminés*, etc., etc. Si les étiquettes de M. Auger semblent, dans leur bizarrerie, n'appeler l'attention que des estomacs dévôts, nous sommes persuadés que de fort honnêtes mondains s'en accommoderont à merveille.

Quant aux chocolats de la fabrique du colonel Noël Girard, rue du Bac, n° 40, ils se recommandent par eux-mêmes, franchement et sans détour comme les braves qui se sont livrés à cette utile industrie.



Carte-réclame. (Coll. Couraud).

Je termine ces citations du *Constitutionnel* par deux entrefilets sur les étrennes de 1821 (numéro du 29 décembre 1820) :

Voulez-vous pour étrennes d'excellents bonbons de toute sorte, de formes élégantes et variées? Allez chez M. Genesseaux, rue du Bac, n° 21; chez M. Terrier, rue Saint-Honoré, n° 254; chez M. Lemoine, au Palais-Royal. Voulez-vous encore de nouveaux bonbons à la charte, de jolies petites boîtes qui contiennent la *botanique des belles*, de la façon de M. Etienne Jourdan? vous en trouverez partout, et notamment chez M. Corbi-Audard, rue des Lombards. Enfin, voulez-vous d'autres étrennes d'un autre genre et du meilleur goût? allez chez M. Alphonse Giroux, rue du Coq-Saint-Honoré. Quant au gros bonbon à la Charte, il ne se trouve que rue de Richelieu, n° 83.

Voisin, confiseur, rue Quincampoix, n° 8, ayant fait paraître l'an passé sa médaille à la charte, pour joindre à sa galerie militaire, aux braves et à la colonne, vient d'y ajouter le bonbon d'Anacréon et celui des Templiers, ainsi qu'une nombreuse nomenclature de divers bonbons de toutes formes.

Vous avez peut-être remarqué que le *Fidèle Berger* ne figure pas sur la liste du *Constitutionnel*; ne croyez pas qu'il eût fermé boutique. Attribuez plutôt cette omission aux opinions ultra-royalistes de la clientèle habituelle de ce célèbre établissement. Il tenait toujours bon, et Balzac, en 1826, écrivait dans son *Petit Dictionnaire Critique et Anecdotique des Enseignes de Paris*,

par un Batteur de pavé : « Qui ne connaît ce riche et doux établissement ? c'est là que l'hypocondre vient chercher des pistolets en chocolat ; que le parrain court acheter les dragées de baptême ; et que l'auteur de vingtième ordre apporte ses charades, ses énigmes et ses rébus. Afin de conserver son antique vogue, M. Desrosiers place au jour de l'an des gendarmes à sa porte.»

Nous ne savons pas, dit Édouard Fournier, dans son *Histoire des Enseignes de Paris*, si M. Desrosiers était encore le patron du *Fidèle Berger* au jour de l'an 1838 ; mais, le 6 janvier de cette année-là, on représenta pour la première fois, au

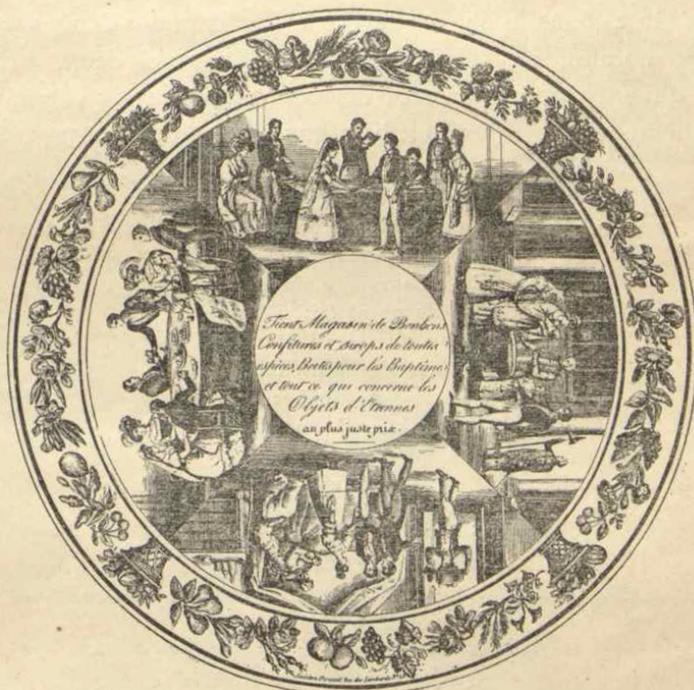


Étiquette de boîte de baptême de MM. Dufresne frères. (Coll. de l'auteur).

théâtre de l'Opéra-Comique, une pièce en trois actes intitulée *le Fidèle Berger*, dont Adam avait fait la musique. Le poème, composé par Scribe et Saint-Georges, fut si mal reçu du public, que la représentation se termina au milieu du tumulte et des sifflets, et c'est à peine si le chanteur Chollet, qui s'était surpassé dans son rôle, put nommer les auteurs. On accusa le propriétaire du magasin et de l'enseigne du *Fidèle Berger* d'avoir monté la cabale qui fit tomber cette pièce, où la confiserie parisienne semblait tournée en ridicule. Ce fut en vain qu'on essaya de la relever dans les représentations suivantes ; la cabale des confiseurs était toujours à son

poste, et *le Fidèle Berger* dut disparaître de l'affiche du spectacle sans avoir porté atteinte à la vieille renommée de l'enseigne de la rue des Lombards.

Quelle était donc cette enseigne ? me direz-vous. Attendez un peu : Edouard Fournier, qui savait tout, va vous le dire : « L'enseigne du *Fidèle Berger*, rue des Lombards, date du milieu du dix-huitième siècle ; elle avait été peinte par un élève de Boucher, et le confiseur qui tenait ce célèbre magasin de bonbons fut longtemps le fournisseur obligé de la moitié des baptêmes de Paris. Le sujet de cette enseigne, où l'on voyait une bergère en costume d'opéra comique, la houlette en main, assise au milieu de ses



Étiquette de confiseur en passe-partout. (Coll. de l'auteur).

moutons et recevant de son fidèle berger une boîte de dragées, n'était que la marque de fabrique de cette maison de confiance ».

N'est-ce pas Diderot qui a dit qu'il faut être enthousiaste de son art, lors même qu'on ne ferait que des épingle ? Ne soyons donc pas scandalisés de la cabale des confiseurs au théâtre de l'Opéra-Comique.

Dans son *Petit Dictionnaire* déjà cité, Balzac a donné la nomenclature et la description des enseignes les plus remarquables existant à Paris en 1826. Voici celles des confiseurs :

A la Belle Angélique, boulevard des Italiens, n° 23.

A la Belle Marraine, boulevard du Temple, n° 47.

Au Cacaotier, boulevard des Italiens, n° 20.

Au Chat Noir, rue Saint-Denis, au coin de la rue de la Reynie.

Au Chocolatier, passage de l'Ancre.

Au Fidèle Berger, rue des Lombards.

A la Fidélité, rue de la Paix, n° 5.

Au Paradis Terrestre, rue Montorgueil, n° 21.

A la Petite Gourmande, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 13.

Aux Petites Danaïdes, boulevard Saint-Martin, n° 57.

A Vert-Vert, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 91.

On ne peut écrire sur les bonbons sans dire un mot des devises qui les accompagnaien, tantôt leur servant d'enveloppe, tantôt cachées à l'intérieur, comme les Grecs dans le cheval de Troie. Il y avait des devises patriotiques, des devises morales, des devises galantes. En voici deux, tirées de ma collection, qui appartiennent à cette dernière catégorie et qui paraissent dater du dix-huitième siècle. Elles sont bien dans le goût du temps :

Air : Nous jouissons dans nos hameaux.

Avec tant d'appas précieux,
Doit-on être rebelle :
Le Ciel, pour faire un malheureux,
Ne t'a point fait si belle ;
Que mon sort serait glorieux
Et bien digne d'envie,
Si je lisais dans tes beaux yeux
Le bonheur de ma vie !

Air : L'Amour vient de naître.

D'un enfant que j'adore,
Amour, j'entends les cris !
Aide-moi, je t'implore,
A calmer ses soucis.
Quand une flamme extrême
Redouble ses soupirs,
On doit, de ce qu'on aime,
Redoubler les plaisirs.

Voici une autre devise plus moderne que j'ai trouvée en feuilletant un vieux paroissien :

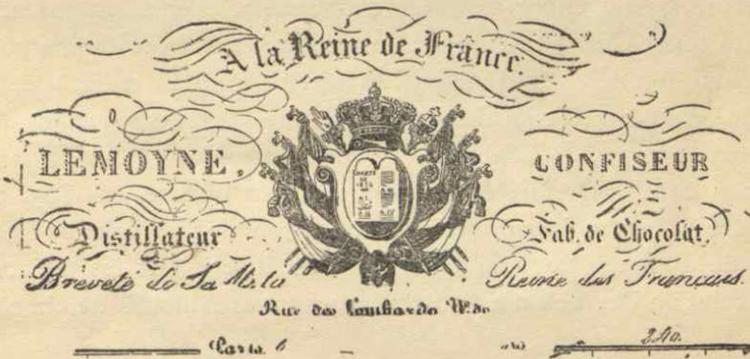
Appréciez moins bien la vie,
Si vous voulez en mieux jouir,
Avec trop de philosophie,
On parviendrait à la hâir.
Ou désirs, ou regrets, voilà notre partage ;
Mais sous ce triste aspect pourquoi l'envisager ?
Vivre, dit-on, c'est voyager ;
Dans les distractionsachevons le voyage ;
Le sommeil vient sans y songer.

Au Fidèle Berger, rue des Lombards, à Paris.

Il y eut aussi des devises dévotes. M^{me} Émile de Girardin écrivait, le 10 janvier 1847, dans ses *Lettres parisiennes* : « Nous devons vous dénoncer les bonbons à la mode pour les étrennes de cette année. Ce sont tout honnement des sacrilèges sucrés. Ils représentent la sainte Vierge et l'enfant Jésus. La devise qui accompagne chacun de ces bonbons est une prière fervente : Sainte Mère du Christ... O Vierge immaculée !... »

Les confiseurs de la Restauration marchèrent sur les traces de leurs devanciers en ornant leurs boîtes de dragées de jolies vignettes recherchées des amateurs. Je reproduis deux pièces de ma collection, la vignette de Dufresne frères et celle d'un confiseur qui m'est inconnu, son nom ayant été imprimé sur une face de la boîte qui n'a pas été conservée. Il s'agit probablement de Cretaine, ainsi mentionné dans l'étude de M. Henri Bouchot, publiée par *Le Livre et l'Image* : « Cretaine a dans ses ateliers de la rue Montorgueil des boîtes historiées où, sur les vignettes, se déroule la vie entière des bourgeois parisiens depuis le mariage jusqu'au baptême ».

Avant de passer à un autre ordre d'idées, je tiens à mentionner, en 1827, les bonbons à la girafe.



En-tête de facture vers 1840. (Coll. de l'auteur).

Sous la Restauration, les amateurs de friandises s'étaient régalés de bonbons à la Charte; c'est aussi en soulevant le couvercle d'une tabatière à la Charte, que nos grands-pères humaient une prise. Sous le gouvernement de Juillet, la charte qui succéda à celle de 1814 fut tellement prodiguée que je l'ai vue gravée jusque sur un verre à boire. Il n'est donc pas surprenant de la trouver fréquemment sur les factures, et surtout sur celles des fournisseurs de la Cour. Sur cette période, je possède deux factures dont je reproduis les en-têtes, celle de Lemoine, breveté de la reine Amélie, et celle de Prévost jeune, chocolatier à Bordeaux, datée du 9 décembre 1837. Sa maison existe encore à Bordeaux, allées de Tourny, 4, avec succursale à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 39.

On trouvera dans la collection du *Livre et l'Image*, et dans le livre de M. Grand-Carteret, *Vieux papiers, vieilles images*, la reproduction du

couvercle de la boîte à bonbons représentant le baptême du comte de Paris, avec cette adresse : « Lemoine, confiseur, fournisseur de Sa Majesté la Reine, n° 50 et 52 rue des Lombards, Paris ».

Pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, les boîtes de dragées furent ornées des portraits sous verre des célébrités du jour. Je vois d'ici les bustes de Victor Hugo, de Lamartine, de Béranger. Je retrouve aussi dans mes souvenirs d'enfance l'inévitable petite boîte à pastilles en carton recouvert de papier argenté, figurant une pile de pièces de cinq francs à l'effigie de Louis-Philippe.

Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle les confiseurs se sont inspirés de leurs ancêtres. On n'a pas perdu le souvenir de ces étalages du jour de l'an où les trois règnes de la nature étaient mis à contribution, où le troupier français, fusil au poing et sac au dos, coudoyait le général Changarnier et le maréchal Bugeaud. Variété, actualité, voilà en deux mots l'histoire de la confiserie contemporaine. Les théâtres ont pris l'habitude de jouer, sous le nom de revues, des fantaisies désopilantes sur les événements de l'année. Les confiseurs aussi ont leurs revues, où les grands hommes de la terre deviennent les *petits hommes de sucre* qui, au dix-septième siècle, attiraient déjà l'attention du poète Colletet. Un jour, le vieillard qui conduira son petit-fils à la foire aux étrennes, lui dira, en lui mettant dans la main la statuette éphémère de quelque célébrité du jour : « Je me souviens pourtant d'avoir mangé Thiers en sucre et Gambetta en pain d'épices ! »¹

A propos de Thiers, je réédite un mot qui fit fortune en 1863, quand l'auteur de l'*Histoire du Consulat* était le concurrent de Devinck aux élections législatives de Paris : « Le nom de Thiers est inscrit sur les tablettes de l'*Histoire*; celui de Devinck n'est inscrit que sur ses tablettes de chocolat. »

* * *

C'est ici que se terminait l'étude que j'ai publiée il y a vingt-deux ans dans la *Gazette des Bains de mer de Royan*. Je regrette que d'autres travaux et des circonstances indépendantes de ma volonté ne m'aient pas permis de continuer mes recherches jusqu'à nos jours pour traiter mon sujet avec les développements qu'il comporte. Après avoir parlé presque exclusivement de Paris, j'aurais aimé à faire des excursions en province où M. Monmarché nous a appris avec ses étiquettes des distillateurs de Voiron et de Chambéry qu'on peut découvrir des trésors inconnus. En fait de pièces valant un peu la

1. On lit dans un article du *Gaulois* du 18 mars 1904 sur la foire de Paris :

« A signaler encore les boîtes à bonbons en carton-pâte affectant la forme de têtes de personnages connus : MM. Combes, Waldeck-Rousseau, Pelletan, Lépine, etc... Jadis nous avions les têtes de pipes; aujourd'hui nous avons les têtes politiques-boîtes à bonbons. »

peine d'être reproduites, je ne vois guère dans mes cartons que la jolie étiquette de Barandon, pâtissier-confiseur à Bergerac, et la vignette du *Fidèle Berger* à Vichy, que j'ai prise sur une boîte de fer blanc datant d'au moins quarante ans.

On fait aujourd'hui des boîtes de baptême et des sacs de bonbons très artistiques ; je laisse le soin d'en parler à nos collègues parisiens, bien mieux documentés que moi, car je n'ai dans cette série qu'une jolie vignette genre moyen âge représentant la cérémonie du baptême avec les noms de l'enfant, du parrain et de la marraine (18 novembre 1890).



Étiquette de confiseur. (Coll. de l'auteur).

J'ai rapporté de l'exposition de 1900 des adresses de confiseurs intitulées « spécialités de baptêmes » ; j'y remarque le *Chat noir*, maison fondée en 1780, et surtout le *Fidèle Berger* dont le prospectus très illustré est accompagné d'une notice historique où je lis : « Dès 1720, écrit Grimod de la Reynière, un nommé *Berger*, à qui la maison doit sa naissance, eut l'heureuse idée de faire précéder son nom de l'épithète *Fidèle* et ces deux mots réunis ont produit cette enseigne tout à la fois ingénieuse et simple et qui depuis a acquis tant de célébrité ».

Je ne veux pas terminer sans dire quelques mots des prospectus contemporains qui se font de plus en plus ingénieux. Vers 1885, il fut de mode de distribuer des prospectus qui parodiaient les actes d'huissier, en faisant sommation aux gens de prendre part à un bal de souscription,

d'assister à la représentation d'une revue, d'acheter un objet de consommation. Voici une de ces pièces encartée dans la *Revue illustrée* du 1^{er} janvier 1886 :

Supplément de la *Revue Illustrée*.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le 1^{er} Janvier.

A la requête de M. ou M^{me} Bienvenue-Désirés Gourmets, pour qui domicile est élu à Paris, à partir du présent jour.

J'ai, Aimé Bouf-Bouf, huissier près les Tribunaux de la Dégustation séant à Paris, y demeurant,

Fait sommation à M. Conninvite Toulemonde, demeurant un peu partout et autre part, ou étant et parlant à sa bourse,

D'avoir, dans le plus bref délai possible, à se rendre au magasin de gaufrettes et biscuits de luxe de la M^{me} Bugard et C^{ie}, 111, Boulevard de Sébastopol, à Paris (Usine à Nantes), pour s'y faire servir à son choix des Biscuits et Gaufrettes Nantaises, ainsi que de la Confiserie fine et du Chocolat Lombart, qui se vend partout 2 fr., au prix exceptionnel de 1 fr. 70 le 1/2 kilo, qu'il lui plaira de payer de suite, et pour tous dommages il leur sera dit : Goûtez et comparez. Lui faisant remarquer le grand tort qu'il fait à lui-même s'il ne profite pas de cet avantage.

A ce qu'il n'en ignore, je lui ai, étant et parlant comme dessus, laissé cette copie qui ne lui coûtera que la peine qu'il prendra de la lire, sauf d'autres frais, y compris la feuille du timbre spécial dont le coût est de ce qu'il voudra dépenser au magasin de détail, 111, Boulevard Sébastopol et 1, Rue du Caire.

Aimé Bouf-Bouf.

L.-A. Pinaud, rue St-Sauveur, 18, Paris.

De la littérature, le réalisme s'est introduit graduellement dans le prospectus. Autrefois le prospectus était une feuille volante dont il fallait lire au moins l'intitulé pour savoir de quoi il s'agissait. Puis sont venus les prospectus illustrés dont les vignettes nous avertissent à première vue que nous sommes sollicités par un cordonnier, par un tailleur, par un menuisier. On ne s'en est pas tenu là, voici qu'on fait des prospectus qui nous mettent dans la main la représentation exacte de l'objet recommandé. De là ces cartons découpés dont les sinuosités figurent un chapeau, un soulier, un éventail, une voiture automobile, un couteau à papier, les deux battants d'une porte d'armoire, une tête émergeant d'un paletot qu'il faut ouvrir pour lire le nom du tailleur. Ces exemples sont fréquents dans la grande série des comestibles. C'est un enfant qui prend son chocolat ; un marchand de marée qui imprime sa réclame sur un poisson ; un boulanger qui nous donne son boniment au verso d'une lame étroite de carton dont le recto représente un pain d'une couleur appétissante. Je lis simplement « Lu, Petit-Beurre, Nantes » sur une petite feuille de carton dont la forme, la couleur et la dimension représentent à s'y méprendre une gaufrette.

Enregistré à Paris le 1^{er} Janvier 1886.
Reçu pour Bon assortiment 2 fr.
(signé) : Illisible.

Sommation.

Devant ce carton si bien torturé, je songe aux remarques si judicieuses que les prospectus actuels ont inspirées à M. le docteur Baillière dans ses articles de notre *Bulletin*. Ne pouvant passer en revue toutes les sucreries, je prendrai pour thème de mes observations le biscuit et son frère le macaron.

Dès le dix-septième siècle, le biscuit tient une place honorable dans l'histoire anecdotique des mets sucrés. On connaît les vers célèbres de Boileau sur le pâtissier Mignot :

Car Mignot c'est tout dire, et dans le monde entier
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Que fit Mignot pour se venger ? Il voulut d'abord intenter un procès à Boileau, mais voyant que les rieurs ne seraient pas pour lui, il fit imprimer à ses frais *La critique désintéressée sur les satires du temps*, de l'abbé Cottin, une des victimes de Boileau, où le grand satirique était très maltraité, et il



En-tête de facture, 1837. (Coll. de l'auteur).

se servit des feuilles de ce livre pour envelopper tourtes et biscuits. Boileau prenant bien la chose, acheta désormais ses gâteaux chez Mignot.

Nous avons à Périgueux le biscuit Saint-Martin dont l'enveloppe, qui ne mesure pas moins de 69 centimètres de longueur sur 26 de largeur, est ornée d'une grande vignette représentant saint Martin coupant son manteau pour le partager avec un pauvre. Quel rapport, me direz-vous, peut-il y avoir entre ce grand saint et un biscuit? Aucun, assurément, mais sachez qu'on a construit dernièrement à Périgueux une église sous son vocable et qu'un de ses vitraux reproduit la scène du partage du manteau. Voilà ce qui nous a valu le biscuit Saint-Martin, pendant que la rue qui portait ce nom est devenue, signe des temps, la rue Gambetta.

Nous n'en sommes plus à compter dans toutes les branches de l'industrie.

les réclames versifiées de façon à rendre jaloux le bon Loret, s'il était encore de ce monde. Les fabricants de biscuits et de macarons s'en sont donné à cœur joie. Vers 1875, à Barbezieux, un pâtissier-confiseur a intercalé dans la prose de son prospectus la chanson des macarons qui débute ainsi :

Allons, amis, la coupe est pleine!
Engloutissons
Les macarons!
Petits!.... Cela se sent à peine!
C'est réjouissant,
Appétissant!
Faut en manger à la douzaine,
Tous frais, tous ronds,
Les macarons.
Oh! mes amis, la bonne aubaine,
Les macarons!
Waltier-Migeons.

En 1897, le Suprême Pernot imprimait au verso de sa vignette des quatrains où un amant se demande ce qu'il pourra offrir à sa belle pour la charmer. Elle refuse de beaux écus, un peigne d'or, une aigrette en diamants, un voyage à Paris :

« — Non, dit la belle, ce que j'aime
Est bien meilleur que tout cela
C'est une boîte de Suprême...
Tenez, justement, en voilà... »
Elle en eut dix à l'instant même,
Et, — vertu que le Suprême a, —
Aussitôt la belle que j'aime
(O bonheur suprême) m'aima.

Les biscuits Leroy ont voulu donner leur note dans ce concert :

Debout! les gourmets de la terre,
Debout! et quand nous aurons faim,
Trempons des *Leroy* dans un verre
Rempli de notre meilleur vin.
Du passé faisons table rase,
Pour ces biscuits, debout! debout!
Car l'on peut dire sans emphase
Que s'ils n'étaient rien, ils sont tout.

REFRAIN :

Dans la lutte finale
Leroy fit, c'est certain, }
La pâte idéale, }
Le biscuit le plus fin. } bis.

Les biscuits Olibet ne se sont pas mis en frais d'imagination, du moins dans les réclames de ma collection, car il peut y en avoir bien d'autres. Ils ont réimprimé tout bonnement *Cadet-Roussel*, *Marlborough s'en va-t-en guerre*, *Au clair de la lune*, *Le chat de la mère Michel*, *J'ai du bon tabac*,

Le roi Dagobert, tout cela tiré en rouge avec accompagnement de vignettes grotesques ; c'est un moyen comme un autre d'attirer l'attention.

Arrivons aux prosateurs. Je mentionne rapidement les réclames illustrées de la Biscuiterie nantaise, des biscuits Guillout, des biscuits Ducasse et Guibal, de la manufacture des biscuits de luxe Bugard, de la maison Laporte, Thoumazeau, Bruyère et C^{ie}, Bègles-Bordeaux ; usine du moulin d'Ars, avec une vue du moulin, des biscuits Germain à Lyon, des biscuits des Femmes de France, des biscuits Lefèvre-Utile. Avec de telles ressources, qui pourrait aujourd'hui s'embarquer sans biscuits ?

La pastille, qui nous rappelle les innombrables réclames de Géraudel, s'est piquée d'émulation, elle a voulu avoir sa chanson. Voici le premier couplet d'une élucubration qui porte en marge, au timbre caoutchouc : « Périgueux, 1904. Médaille de vermeil ».

BONBONS AU MIEL PUR DU PÉRIGORD

VIENS PASTILLE

Air : *Viens Poupoule*

Dédicée à M. le Président du *Rucher du Périgord*.

Il existe, Mesdames, Messieurs,
Un bonbon délicieux
Qui régale jeunes et vieux,
C'est un bonbon fameux,
Au miel pur du Périgord.
Il est bien le plus fort.
Contre la toux, les maux de cou
On l'adopte surtout.
C'est ainsi,
Mes amis,
Que partout chacun s'écrie :
Viens pastille, viens pastille, viens,
Mon doux bonbon au miel,
Tu n'as pas ton pareil.
Ah !
Viens pastille, viens pastille, viens,
Soulager mon cou
Et viens guérir ma toux.

Nos industriels ne dédaignent pas les petits moyens pour attirer la clientèle. La maison Félix Potin colle sur le tarif de ses chocolats des timbres-poste étrangers. C'est une prime en miniature offerte aux philatélistes.

On sait le succès qu'a obtenu la collection des timbres commémoratifs auxquels s'annexent les timbres commerciaux. Dans le n° 2 (juillet-août 1904) de l'*Investigateur illustré*, notre collègue M. Clément Drioton nous donne la délicieuse vignette des Anis de l'Abbaye de Flavigny.

* * *

Où s'arrêteront les progrès de la réclame et le développement de ses moyens de séduction ? Nul ne pourrait le dire. Depuis le berceau jusqu'à la

tombe, nous sommes assaillis par les prospectus. Que dis-je, depuis le berceau? Nous ne sommes pas nés que la sage-femme envoie son prospectus à nos parents. Un enfant peut naître avant terme, de là les prospectus de couveuses. Nous sommes encore en nourrice que déjà un maître de pension songe à nous apprendre à lire. Voici venir les prospectus de jouets et dans quelques années, ceux des fournitures de première communion. Ainsi de suite jusqu'à notre dernier soupir qui nous délivrera enfin de cette avalanche de papiers dont on pourrait dire avec une variante aux vers de Béranger:

Les prospectus vous égalent en nombre,
Fleurs d'acacias qu'éparpillent les vents.



Étiquette de confiseur. (Coll. de l'auteur).

Quand nous serons sur notre lit de mort, tout ne sera pas fini, car il y a encore les prospectus des entrepreneurs de poings funèbres et ceux des marchands de couronnes. Quand on possède comme moi un lot de réclames funéraires parmi lesquelles il en est une, imprimée en 1900, qui débute ainsi : « Pourquoi s'obstiner à vivre? quand on peut se faire enterrer confortablement pour seulement 45 f. 95. », et une autre qui nous dit : « Convois funèbres absolument gratuits — Plus rien à payer. »; quand on entend vanter les avantages d'un cercueil capitonné, comment pourrait-on s'étonner de voir la Renommée emboucher sa meilleure trompette pour célébrer les douceurs des dragées, des pralines et des marrons glacés?

JULES PELLISSON

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

